



## CONTACTS



vous pouvez contacter  
la DDT / SADR

 02 38 52 46 80

## Appui aux exploitants agricoles : mise en place de permanences dans les sous-préfectures

 **Communiqué de presse**

■ Comme l'a annoncé le Gouvernement le 27 février dernier, en réponse à la crise agricole, des permanences seront organisées à partir du lundi 4 mars dans les sous-préfectures de Montargis, de Pithiviers et, pour l'arrondissement d'Orléans, à la Direction départementale des territoires, cité Coligny.

■ Les agriculteurs y trouveront un accompagnement personnalisé pour échanger sur toutes les difficultés rencontrées. Ce soutien individuel complètera les dispositifs en place accessibles via la cellule de prévention et d'accompagnement locale de la MSA, la cellule Réagir de la chambre d'agriculture du Loiret et le réseau Solidarité Paysans Centre-Val de Loire dont les coordonnées sont remises ci-après.

**Pour prendre rendez-vous dans l'une des permanences,  
un seul numéro : 02 38 52 46 80**

**Les agriculteurs qui le souhaitent pourront être accueillis chaque  
matin entre 9 h et 12 h 30 :**

- lundi matin : DDT-Orléans ;
- mardi matin : sous-préfecture de Montargis ;
- mercredi matin : sous-préfecture de Pithiviers ;
- jeudi matin : sous-préfecture de Montargis ;
- vendredi matin : sous-préfecture de Pithiviers.

■ Par ailleurs, le service économie agricole de la DDT reste à l'écoute des exploitants agricoles qui ont besoin de renseignements sur leurs différents dossiers administratifs.

# Agriculteurs et salariés agricoles, ne restez pas seuls face aux difficultés !

 **Quels accompagnements !**



© Laurent Migeon / Terra

## CONTACTS



**vous pouvez contacter  
la DDT / SADR**

 **02 38 52 46 80**

→ Pour rappel :

### La Cellule de prévention et d'accompagnement locale de la MSA

 02 38 60 54 55  [contact\\_cellule\\_prevention.blf@bcl.msa.fr](mailto:contact_cellule_prevention.blf@bcl.msa.fr)

- Une équipe pluridisciplinaire pour orienter vers une écoute et un accompagnement médical, psychologique, social, professionnel ou économique.
- Cette cellule vise à repérer le plus tôt possible les signes de mal être et permet d'apporter une aide aux situations de détresse.

### La Cellule réagir

 06 48 44 23 81  [marianne.tanc@chambagri.fr](mailto:marianne.tanc@chambagri.fr)

- Un dispositif départemental de la Chambre d'Agriculture du Loiret, pour évaluer votre situation, réaliser un diagnostic, un bilan technico-économique, une conciliation, etc et permettre ainsi de franchir une période difficile et redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé.

### Solidarité Paysans CVL

 02 54 46 49 44 ou 07 77 03 92 37  [centre-valdeloire@solidaritepaysans.org](mailto:centre-valdeloire@solidaritepaysans.org)

- Un réseau de bénévoles et de salariés expérimentés, qui se mettent à votre disposition pour vous écouter, vous orienter, vous soutenir et vous renseigner. Leurs équipes vous accompagnent dans les démarches administratives, les rencontres avec vos créanciers, les procédures judiciaires, l'arrêt d'activité, les relations avec les associés et partenaires...



 [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

**Direction Départementale des Territoires du Loiret - Service agriculture et développement rural**  
131 rue du Faubourg Bannier 45 042 Orléans Cedex - Tél. : 02 38 52 46 85 - Courriel : [ddt-sadr@loiret.gouv.fr](mailto:ddt-sadr@loiret.gouv.fr)